

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 32

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 22

À la première phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« de l'un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette décision importante du mineur concerne les deux parents.